

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 25 février 2025

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

Le vingt-cinq février deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, Mme Dominique Wenger, M. Jean-Louis Jonville, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Yves Tardivel, M. Joël Pautrot, Mme Berthe Le Potier, Mme Myriam Guigo.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard Jaglin représenté par M. Jean-Louis Jonville, Mme Danielle Le Normand représentée par M. François Le Tinnier.

Absents : Mme Céline Houdelette, M. Nicolas Toudic.

Secrétaire : Mme Fabienne Thomas.

Finances : Vote des taux

M. Le Maire propose aux membres du conseil municipal de voter les taux d'imposition de l'année sans les augmenter.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité votent les taux suivants au titre de l'année 2025 :

Taxe foncière (propriétés bâties)	46.81%
Taxe foncière (non bâti)	73.78%
Taxe habitation sur résidences secondaires et logements vacants	16.60%

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 05 mai 2025

UZEL, le 05 mai 2025

Le Maire

G. CHOUPAUX

